



POINT SUR *LES LICENCES !*

La saison bat son plein, nous avons déjà reçu et validé la plupart des licences pour cette année.

La majorité des licences que nous recevons aujourd'hui concerne des pratiquants qui se décident à commencer notre discipline en cours d'année – peut-être suite à des bonnes résolutions pour l'année 2015 ?

Mais il y a également des clubs qui nous envoient seulement maintenant des licences qui ont déjà été remplies et signées en début de saison. Nous souhaitons vous rappeler qu'il est important de nous faire parvenir les licences aussitôt qu'elles ont été signées par le licencié.

*C'est seulement **après le règlement** auprès de la fédération que le pratiquant reçoit la **vignette** pour son passeport et sa **carte de licencié**. La licence étant le justificatif d'assurance pour le pratiquant et l'organisateur d'un stage il se peut qu'un pratiquant soit refusé lors d'un stage fédéral ou privé.*

D'autre part, pensez à faire signer et payer une licence à tout pratiquant venant dans votre club, car :

**• Pas de licence = Pas d'assurance
En cas d'accident le risque est énorme !**

STAGE PREPARATION AUX 3^e ET 4^e DAN

Après le premier stage de préparation aux passages de grade en région Parisienne, honneur au Sud !

Le 2^e stage de préparation de la saison se déroulera les **21 et 22 mars prochains**.

Nous avons été contraints de délocaliser le stage qui ne pourra pas avoir lieu à Marseille comme prévu.

Nous vous donnons alors rendez-vous les **21 et 22 mars à Boulouris en Côte d'Azur** pour profiter de l'expérience et des conseils des deux animateurs **Paul MULLER 7^e Dan BE2** et **Gilles RETTEL 6^e Dan BE2**.

Ne ratez pas cette occasion d'une préparation approfondie pour les passages de grades en juin.

Vous trouverez l'affiche et le bulletin d'inscription sur notre site fédéral :

<http://telechargement.ffaaa.com/ffaaa/stages/stage-prepa-3-4-dan-boulouris-2015.pdf>



EQUIVALENCES DES DIPLOMES

Si vous possédez un BEES 1^{er} degré ou un diplôme plus ancien, ne tardez plus à faire votre **demande d'équivalence DEJEPS avant le 1^{er} juillet 2015**. Ne pas demander d'équivalence DEJEPS aujourd'hui, c'est surtout se priver d'une évolution vers un diplôme de niveau 3, qu'est le DEJEPS. D'autre part, sans ce DE, il ne vous sera pas possible d'obtenir d'éventuelles équivalences dans l'obtention d'un autre diplôme (d'aïkido ou d'autres disciplines).

Vous trouverez toutes les informations concernant les prérequis ainsi que la procédure à suivre sur notre site internet. **L'attestation d'équivalence** est mise à votre disposition dans la section "téléchargement". Elle est à faire signer par votre président(e) de club, puis à faire valider par le siège fédéral, avant d'être envoyée à votre Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, par vos soins.

Dans le cadre du **recensement de tous les diplômes d'enseignants**, pensez à envoyer une copie de vos diplômes (BF, CQP, BEES 1°, BEES 2°, DES, DEJEPS, DESJEPS, etc...) à votre président(e) de ligue ou au siège fédéral par e-mail, afin que nous puissions mettre à jour vos informations dans notre base de données.

Informations pour votre demande d'équivalence BE-DE :

<http://www.aikido.com.fr/Equivalence-BE-DE>

Formulaire de demande d'équivalence

http://telechargement.ffaaa.com/diplomes/de/equivalence_be1_de.pdf

SUPPORTS PEDAGOGIQUES JUNIORS

La Commission Aikijuniors de la FFAAA cherche à rassembler des supports pédagogiques développés par les enseignants des sections enfants et utilisés dans leurs clubs.

Le but de cette collecte est d'établir une synthèse du savoir-faire de nos enseignants afin de mutualiser les compétences des différents acteurs.

Nous vous invitons à nous transmettre vos supports par :

• voie postale au siège de la fédération :
FFAAA, 11 rue Jules Vallès, 75011 Paris

• e-mail directement à la *Commission Aikijuniors* :
commission.aikijuniors@aikido.com.fr

Merci beaucoup pour votre aide !

